DE L'INFLUENCE

N° 59.

DE LA VEILLE ET DU SOMMEIL

SUR L'HOMME,

ET PARTICULIÈREMENT SUR L'HOMME MALADE;

PROPOSITIONS

Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 10 *avril* 1819, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine,*

PAR LOUIS-AUGUSTE REBOUR, né à Orgelet,

Département du Jura;

Bachelier ès-lettres; ancien Elève de l'Ecole pratique, interne à l'hôpital de la Pitié.

Tous les besoins renaissent, toutes les fonctions s'exécutent à des époques fixes et isochrones.

CABANIS, *Physique de l'homme*, t. 2, p. 371.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ, *Président.*
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMERIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN, *Examinateur.*
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MES CHERS PARENS.

Pénétré d'amour et de reconnaissance, comme je le serai toujours, j'aime à vous offrir cet hommage, qui tire son mérite de mon intention, et qui doit être pour vous le gage du dévouement éternel que du fond de mon cœur j'ai juré aux plus dignes d'être aimés.

Votre fils aîné,

L. A. REBOUR.

DE L'INFLUENCE

DE LA VEILLE ET DU SOMMEIL

SUR L'HOMME,

ET PARTICULIÈREMENT SUR L'HOMME MALADE.

1. Je veux essayer de coordonner dans un même cadre les phénomènes qui nous découvrent une influence sensible de l'état de veille et de repos sur l'économie (1). La sensibilité, départie par la nature aux corps organisés, étant l'intermède des changemens que j'ai à décrire, je crois utile, avant d'aborder mon sujet, de rappeler

(1) L'observation seule doit dévoiler ces phénomènes ; aussi je me crois obligé de prévenir qu'en rapportant le texte des auteurs où j'ai cherché la saine observation, celle qui est confirmée par les meilleurs praticiens de tous les temps, je n'ai eu en vue que les faits, sans adopter les explications, qui semblent découler de leurs expressions, telles qu'*humeur*, *âcreté*, *alcalescence*, etc. En général je me suis persuadé que dans la lecture des anciens, ainsi que de tous les observateurs qui nous ont précédés, il fallait, dans les expressions dont ils se servent, faire attention, non aux théories auxquelles elles semblent répondre, et qui régnaient alors dans les écoles, mais aux faits mêmes qu'elles désignent, et en présence desquels se trouvaient les observateurs, quand ils employaient pour les indiquer des expressions que nous n'adoptons plus, mais par lesquelles ils étaient entendus de leurs contemporains.

quelques propositions sur les lois générales que cette sensibilité paraît suivre.

2. Les premiers exercices d'un organe augmentent la force de sa sensibilité. C'est ainsi que celui de la vue, engourdi, pour ainsi dire, par le sommeil, reprend son énergie aux premières impressions de la lumière.

3. L'augmentation inaccoutumée d'un stimulant, soit en intensité, soit en durée, accroît tellement la sensibilité, que son augmentation peut prendre les caractères de l'inflammation. Ainsi s'exalte quelquefois la sensibilité de l'oreille, soumise à des vibrations trop fortes ou trop long-temps continuées.

4. A la suite d'une forte excitation de quelque genre que ce soit, la sensibilité perd de son activité ; il y a ce qu'on appelle relâchement.

5. Cette chute de l'excitation arrive plus ou moins promptement, et est plus ou moins prononcée, selon une multitude de circonstances ; en général, 1.° l'abattement est d'autant plus grand, que l'éréthisme a été plus fort ; 2.° si l'excitation a eu une grande influence sur l'économie, en raison de son intensité, et de l'importance de l'organe qu'elle a affecté (et alors on la désigne par le nom d'*irritation*), elle parcourt ordinairement des périodes d'accroissement, d'état stationnaire, et de décroissement, la cause même ayant cessé d'agir.

6. Un organe quelconque, fortement stimulé, appelle, pour ainsi dire, la dose de sensibilité répartie sur tous les autres pour répondre à l'action du stimulant, de manière qu'une impression moins forte faite sur un autre point n'est pas ressentie : *duobus doloribus simul obortis, vehementior obscurat alterum.* (Hipp.)

7. L'effet ordinaire de cette concentration, pour peu que l'irritation soit forte, et qu'elle attaque un organe important, est une réaction sympathique ; c'est-à-dire que les propriétés vitales augmentent

d'énergie dans les autres organes; tel est, par exemple, l'état fébrile produit par une phlegmasie.

8. « L'effet général de l'habitude est de ramener à l'indifférence « une sensation de douleur ou de plaisir (*Richerand*, Phys.). Mais cette règle souffre des exceptions : on ne devient jamais indifférent pour satisfaire la faim, etc.....L'habitude de la sensation, en détruisant la confusion produite par un sentiment trop vif, fait mieux apprécier les nuances du stimulant, *et perfectionne ainsi le jugement.*

9. La veille est cet état de l'animal dans lequel les organes dits *de relation* sont disposés à se mettre en rapport avec les corps extérieurs. C'est de l'état de la sensibilité que dépend cette disposition. *Vigilans dicitur ille in quo organa sensuum externorum, internorum, tùm instrumenta motuum voluntariorum, sic se habent, ut motus consuetos exerceant facilè, ab objectis facilè affici queant* (Boerh. *instit. med.*)

« On se ferait une idée bien fausse de la sensibilité, si, la prenant « pour un *attribut passif* des êtres animés, on se représentait les « sensations comme le produit nécessaire de l'impression matérielle « que les objets physiques excitent sur nos sens. Il est impossible « de méconnaître combien le principe de la vie est *actif* dans l'exercice « de cette faculté, puisque, pour recueillir des sensations, pour « discerner les objets qui les causent, il importe que ce principe s'y « prête d'une manière directe, et qu'il leur donne une attention « plus ou moins vive. » (Dumas, Physiol.)

10. Le sommeil est cet état de l'animal dans lequel les organes de relation ne sont point aptes (il faut ajouter avec *Haller*, quoique sains) à se mettre en rapport avec es corps extérieurs, les fonctions internes continuant d'agir.

Somnus nihil aliud est quàm animæ delatio secundùm naturam à finibus ad principium; vel est quies vacatioque ab animalis actionibus. (Gal. *in prim. progn. comm.* 12.)

11. L'effet le plus remarquable de la veille est le mouvement d'expansion des forces vitales à la surface : la peau devient chaude ; les organes des sens sont plus impressionnables ; le cerveau reprend son énergie.

Vigiliæ refrigerant etiam interna viscera, ipsorum calorem resolvendo, quod expressit Hipp. . *in Epidemiis, dicens : Evidenter vigilans calidior exteriùs, interiùs autem frigidior.* (Prosp. Alp. *de præsagiendâ morte et vitâ, etc.*)

12. La veille et l'exercice modéré des organes de la vie de relation leur sont favorables ; ils provoquent leur accroissement et les perfectionnent ; ils amènent une légère lassitude, un besoin modéré de repos, et favorisent ainsi l'invasion du sommeil. Ils produisent un effet tout opposé, s'ils sont portés à un degré trop considérable : une agitation morbide en est le résultat, et le sommeil est écarté jusqu'à ce que le relâchement succède à cet état d'éréthisme. « Les fatigues « excessives n'empêchent le sommeil que par le sentiment douloureux « qu'elles laissent dans les muscles, sentiment qui devient une nou- « velle cause d'excitation pour le cerveau, qu'il tient éveillé jusqu'à « ce que le repos l'ait complètement dissipé. » (Richerand, Phys.)

13. Si la veille excessive est nuisible pendant la santé, elle l'est bien davantage durant la maladie ; elle épuise les forces :

Vigiliæ etiam debilem facultatem significabunt; assiduæ enim vigiliæ vires maximè resolvunt, cerebrumque siccant, quò Hipp. *ait : Hominem neque noctu, nequeinterdiu dormire pessimum esse.* (Prosp. Alp., ouvr. cité.)

Elle aggrave la maladie en entretenant l'irritation et en y ajoutant. *Somno etiam ægrotos bono carere per multos dies, nobis fortissimi morbi et perniciosi erit indicium omniumque perpetuæ vigiliæ, quod hæ vires resolvant, cruditatem in humores augeant, in desipientiam et phrenitidem non rarò ægrotos deducant, atque non minùs in exitiales humores, ac convulsiones.* (Id.)

14. Quoiqu'en général nuisible aux malades, l'état de veille peut, dans plusieurs circonstances, devenir utile. Souvent un défaut

de veille trop long, sans parler ici des affections soporeuses, tels que le coma, le carus, etc., peut exiger qu'on cherche à la provoquer.

« Dans les maladies aiguës, il est avantageux, mais rare, que le « malade dorme dans la nuit et veille dans le jour, comme il avait « coutume de faire en état de santé. » (*Landré Beauvais*, Séméiot.)

La veille, par elle-même, peut influer quelquefois d'une manière avantageuse sur les maladies. *Interdum verò vigilant ægroti non siccato cerebro, atque extinctâ facultate redditâ debili, sed antequàm fiant crises salutares.* (Prosp. Alp., ouvr. cité.) Hippocrate dit, lib. 2, aph. 30 : *Vigilant enim magnâ ex parte et graviter se habent ac febricitant vehementiùs ægri, quantò propiùs ad judicationem accedunt.*

Elle a même été regardée quelquefois comme crise par quelques auteurs anciens. *Prosp. Alpin* dit : *Quin imò,* Gal., lib. 3 de crisib, *statuit in morbis acutis vigiliam cum signis coctionis, crisin significare.*

15. L'effet général du sommeil, au contraire de la veille, est la concentration des forces à l'intérieur; la peau devient moins chaude, l'exhalation cutanée diminue; et si l'on a plus chaud en dormant, c'est lorsque l'on se couvre davantage.

Motus in somnum introvergunt, dit *Hippocrate.* Et ailleurs : *Cùm somnus invaserit, corpus frigescit. Addimus somnum esse actionem naturæ, quâ humores in visceribus concoquuntur, digeruntur, quod indè omnis calor ab extrà intùs feratur.* (Prosp. Alp., ouvr, cité.)

16. En général, le sommeil a une heureuse influence sur les maladies, à cause du calme qu'il procure, surtout lorsque l'affection est de celles où il y a une grande agitation.

Somnus in ægrotis delirantibus perpetuò erit magni momenti, maximèque si ipse delirium sequatur, ipsumque vel resolvat, vel saltem minuat. (Prosp. Alp., ouvr. cité.)

Cette action calmante est si grande, que l'on devra bien mal augurer d'une maladie où elle aura été sans effet.

Cùm verò ægri dormiunt, morbusque nihil exindè minuitur,

maximè eos teneri morbo quem facultas vincere nequeat, nobis est argumento. (GAL. *in* 6 *Epid. comm.*)

« Le sommeil qui arrive immédiatement après une crise assure « les bons effets de ce mouvement de la nature, et indique que la « crise sera complète. . . . . Souvent le sommeil est « une crise ; cela est vrai, surtout pour les affections des enfans et « des vieillards », et même pour les affections vaporeuses. (*Double*, Séméiot.)

17. Il y a pourtant plusieurs cas où le sommeil, loin d'être utile, devient nuisible, et doit être prévenu ou éloigné.

« On pourrait presque dire que le sommeil est un léger état apo- « plectique. Cela est, jusqu'à un certain point, littéralement vrai du « sommeil trop prolongé ou trop fréquemment répété.» (*Double*, id.) *Ex somno item diuturno atque immoderato, homines redduntur vertiginosi, obliviosi, epileptici, ac vel etiam apoplectici.* (PROSP. ALP., ouvr. cité.)

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer, dans des fièvres dites *bilieuses*, un état d'agitation cérébrale et de léger délire, dès que le malade sommeillait, et qui cessait peu de temps après la provocation du réveil.

Le sommeil intempestif peut être nuisible d'autre manière.

« Le sommeil excessif, en concentrant vicieusement les mouve- « mens et les forces à l'intérieur, est très-nuisible dans les inflam- « mations internes : *Quòd si ex visceris phlegmone quis febricitans « corripiatur*, dit GALIEN, *intempestivus iste somnus phlegmonem « augens, unà cum ipsâ et febrim magis accendit.* » (DOUBLE, ouvr. cité.)

L'expérience a appris aux accoucheurs que l'hémorrhagie à craindre par inertie de la matrice était favorisée par le sommeil ; aussi donne-t-on toujours le précepte, dans ce cas, de prévenir le sommeil, autant que possible.

18. L'exercice des organes de la vie de relation augmente leur aptitude pour leurs fonctions respectives. « Parcourez les fonctions de « cette vie (animale), qui à la naissance sort tout entière du néant « où elle était plongée, vous observerez dans leur développement « une marche lente, graduée; vous verrez que c'est insensiblement « et par une véritable éducation que les organes parviennent à « s'exercer avec justesse. » (*Bichat*, de la vie et de la mort.)

19. Ici, comme partout, l'excès porte le désordre; l'inflammation et la paralysie reconnaissent souvent pour cause un exercice immodéré. Ainsi le séjour prolongé dans des lieux qui réfléchissent une couleur blanche, tels que ceux dont le terrain est calcaire ou couvert de neige; la lecture trop assidue ou l'habitude de fixer de très-petits objets, sont souvent la cause de l'ophthalmie et de l'amaurose (*Pinel*, Nosogr.)

20. Le cerveau est un des organes qui reçoit le plus l'influence de la veille et du sommeil. Lorsque l'exercice est modéré, il ne fait que développer les facultés de cet organe; poussé à l'excès, surtout pendant la nuit, il en produit souvent l'irritation. (*Stoll*, aph. 70.) M. *Pinel*, dans sa Nosologie philosophique, range cette cause parmi celles de la phrénésie et de l'apoplexie. « L'apoplexie produite par « l'excès des travaux du cabinet, dit M. *Pinel*, et de fortes con- « tentions d'esprit, est une des espèces les moins connues, et l'une « des plus dignes de l'être; c'est celle qui a une certaine gradation « dans la marche des symptômes.....; c'est celle qui devint funeste « à *Malpighi*, après une suite de symptômes nerveux, etc. »

21. L'exercice des organes de la locomotion, outre la grande influence qu'il a sur l'économie entière, à raison de leur grande masse comparée au reste du corps, influe beaucoup sur ces organes eux-mêmes : modéré, il augmente beaucoup leur force, leur développement, la précision de leurs mouvemens;

excessif, il produit bientôt une irritation inflammatoire qui ressemble beaucoup au rhumatisme musculaire. Parmi les dispositions à le contracter M. *Pinel* place un tempérament sanguin, l'adolescence, l'habitude de s'exposer aux injures de l'air, et de se livrer *à des travaux pénibles.*

La fibre musculaire est une des parties qui a le plus besoin d'intervalles dans son action.

22 Les fonctions internes, et surtout la digestion, éprouvent une grande influence de l'alternative du sommeil et de la veille. Lorsque cette dernière n'est pas portée à l'excès, et qu'on n'exerce pas trop les organes extérieurs pendant sa durée, la digestion s'exécute bien : souvent l'on observe qu'elle est troublée lorsqu'on se livre au sommeil trop tôt après le repas.

Ces différences paraissent dépendre uniquement de l'habitude; et l'on pourrait penser naturellement que c'est le moment du sommeil, et non celui de la veille qui a été fixé pour la digestion.

Vigilia vehemens potus et cibos incoctiores facit, dit *Hippocrate.*

« Il est important de savoir en combien de temps s'opère la diges-
« tion stomacale, afin de ne pas la troubler par les bains, les
« saignées, etc., qui appelleraient vers d'autres organes les forces
« dont la concentration sur l'estomac est utile à la digestion alimen-
« taire. » (*Richerand*, Physiol.)

Chacun sait combien les travaux de l'esprit entravent la digestion.

23. Il paraît que l'absorption cutanée est moins active pendant la veille que pendant le sommeil. *Galien* recommandait aux voyageurs faisant route près des marais Pontins de ne pas y dormir, les miasmes délétères qui s'en échappent manquant rarement d'affecter ceux qui y dorment, tandis que les autres peuvent traverser le pays sans danger. « L'absorption est très-active dans les enfans, chez la femme, « *durant le sommeil*, le matin, lorsque le corps est délassé par le repos « de la nuit. » (*Richerand*, Phys.)

24. Les mouvemens du cœur sont plus fréquens pendant la veille que pendant le sommeil; dès l'instant du réveil, le pouls augmente graduellement en fréquence et en force jusqu'au moment du coucher. Les mouvemens de la respiration suivent en général les modifications du pouls. « Un des genres principaux des causes de la fièvre est ce « qu'on a fait, comme l'agitation excessive de l'âme ou du corps, la « chaleur, l'ardeur. (*Stoll*, aph. 23, trad. de *Corvisart.*)

25. Les phénomènes intimes de la nutrition sont trop peu connus pour que l'on puisse déterminer avec certitude l'influence de la veille ou du sommeil sur cet acte principal de la vie.

Les auteurs s'accordent pourtant généralement à signaler l'instant du repos comme celui destiné par la nature à l'assimilation, à la réparation, et la veille à la dépense de la vie. *Bacon* dit : *Actus ipse assimilationis perficitur præcipuè in somno et quiete, versus auroram, factâ jam distributione.*

« Les insomnies empêchent la digestion; le sommeil trop prolongé « donne lieu à une excessive assimilation. *Vigilia vehemens potus et « cibos incoctiores facit, et quæ in contraria fit mutatio, dissolvit « corpus et excoctionem et capitis gravitatem inducit.* » (Double, Séméiot.)

26. Mais peut-on ainsi attribuer isolément au sommeil et à la veille une influence favorable ou défavorable sur l'assimilation ? Cette fonction pourrait-elle s'exercer sans cette alternative d'action et de repos ? Peut-on prendre pour effet de nutrition l'embonpoint excessif des gens oisifs et grands dormeurs ?

Voyez cet enfant privé de la vue, dit un jour M. le professeur *Dupuytren*, dans une leçon clinique, se rouler, se balancer continuellement et en mesure, dans son lit d'où il ne peut sortir; par instinct il cherche à dépenser ses forces pour en obtenir de nouvelles et de plus grandes par l'alternative de l'action et du repos. Tout, dans

la nature ne vit et ne se soutient que par la lutte et l'équilibre de forces opposées.

27. La veille rend visiblement actives les sécrétions ; en effet, un moment après le réveil, les organes sécréteurs paraissent sortir d'un état d'engourdissement ; l'humeur des follicules des paupières, les larmes deviennent plus abondantes, la bouche s'humecte ; il faut moucher, cracher ; l'urine sollicite vivement son expulsion ; la peau, sèche pendant le sommeil, devient moite, halitueuse au réveil. D'ailleurs les autres organes sécréteurs répondent à leurs stimulans particuliers, qui sont tous appliqués pendant la veille.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* BOSQUILLON).

I.

Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. *Sect.* 2, *aph.* 33.

II.

Quo in morbo somnus laborem facit, lethale; quod si juvet somnus, lethale non est. *Ibid.*, *aph.* 1.

III.

Spectare verò oportet quæ etiam ex oculis per somnum subapparent. Etenim si quid ex albo, non exactè commissis palpebris, subappareat, neque id ex alvi profluvio, aut potione purgante contingat, pravum signum est, et lethale admodùm. *Sect.* 6, *aph.* 52.

IV.

Quibus indicatio instat, iis nox accessionem præcedens gravis; quæ verò sequitur plerumquè levior. *Sect.* 2, *aph.* 13.